



INSTITUT DE FORMATION
DES MAÎTRES
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Fiche d'inscription au service de la **MPENC** de l'IFMNC

Individuel Collectif

202..

Aucun abonnement individuel ne pourra être remboursé en cas de souscription à un abonnement collectif par l'établissement et toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Nom :

Prénom :

Adresse courriel :@.....

N° tél. portable : N° tél. domicile :

Adresse domicile :

Etablissement d'affectation :

N° tél. professionnel :

Enseignant Primaire		Enseignant Secondaire		Autre fonction
<input type="checkbox"/> IFMNC	<input type="checkbox"/> Stagiaire	<input type="checkbox"/> remplaçant(e)	professeur	<input type="checkbox"/> inspecteur/trice
<input type="checkbox"/> ESPE	<input type="checkbox"/> T1 <input type="checkbox"/> Formateur	<input type="checkbox"/> titulaire		<input type="checkbox"/> conseiller(e) pédagogique
<input type="checkbox"/> remplaçant(e)	institutrice/ institutrice	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> Préciser la classe : </div>		<input type="checkbox"/> autre :
<input type="checkbox"/> titulaire				
<input type="checkbox"/> professeur des écoles				

OUI NON J'autorise la MPENC à conserver les informations de ma fiche d'adhérent pour une durée de 3 ans à compter de ce jour.
Après avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de la médiathèque, je m'engage à respecter les conditions d'accès au prêt.

Nouméa, le

Signature :

Fonctionnement de la Médiathèque Pédagogique des Enseignants de la Nouvelle-Calédonie

La MPENC de l'IFMNC est un centre de ressources documentaires qui met à disposition de ses usagers un bouquet de ressources numériques et plus de 40 000 documents : livres, périodiques, documents audiovisuels, multimédia...

Les conditions d'accès au prêt varient en fonction du statut des utilisateurs à savoir :

- Pour les étudiants instituteurs stagiaires, les étudiants et le personnel de l'IFMNC, l'accès à la consultation sur place et au prêt sont gratuits après inscription en début d'année scolaire,
- Pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré (titulaires ou remplaçants), formateurs extérieurs, professeurs des écoles étudiants et stagiaires, l'inscription à l'année est de 3 000 CFP (année civile).
- Des abonnements collectifs sont également proposés aux établissements scolaires.

Les conditions d'emprunts sont les suivantes :

Nombre maximum de documents par prêt	Durée de prêt
3 unités documentaires (livres / valises) + 1 document multimédia + 3 périodiques	3 semaines

- L'emprunt est renouvelable une fois (sauf si les documents sont réservés par un autre utilisateur).
- Tout **retard** entrainera une suspension du prêt au prorata du nombre de jours de retard et donnera lieu à l'édition de lettre de rappel voire la radiation de l'utilisateur.
- En cas de **perte, de non-restitution ou de détérioration**, le remplacement ou le remboursement du document sera exigé.
- **En fin d'année, tous** les documents doivent impérativement être rendus.

Les documents portant la mention **Hors prêt** ou **A consulter sur place**, ainsi que les périodiques archivés sont consultables sur place.

L'utilisation des salles des espaces est soumise aux règles suivantes :

- **L'accès à l'espace informatique** ne peut se faire qu'après inscription auprès de l'accueil pour les usagers extérieurs.
- **L'accès à l'espace de reprographie** : la relieuse est à la disposition des usagers. L'inscription et une cotisation auprès du responsable de l'OCCE, donnent accès à la photocopieuse/imprimante.



La consommation de boisson ou de nourriture est interdite dans la médiathèque.

Les téléphones et ordinateurs portables doivent être en mode silencieux.



Merci de prendre soin des documents et du matériel mis à votre disposition et de nous signaler toute détérioration.

Horaires d'ouverture	Lundi au jeudi : 7h00 - 17h30 / Vendredi : 7h00-16h00 <i>Durant les vacances scolaires : lundi au vendredi : 8h-15h</i>
-----------------------------	---